

désigné sous le nom de La Chambre de Commerce du district de Montréal. C'est le seul endroit où il y a deux organismes de ce genre dans la même région.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*) : Dans ma ville il y a un Board of Trade et une Chambre de commerce.

M. McNALLY : Il y a aussi la fédération des Chambres de commerce des jeunes. Il s'agit d'un groupement autonome de jeunes gens de moins de 35 ans qui s'organisent surtout en vue de perfectionner et d'aider leur collectivité, mais ils ne font pas partie de la fédération connue sous le nom de la *Canadian Chamber of Commerce*; ils sont fédérés sous le nom de *Canadian Junior Chamber of Commerce*. Il peut se faire que chez le Sénateur, l'organisme senior soit connu sous le nom de Board of Trade et l'organisme des jeunes, sous le nom de Chambre de commerce, mais il s'agit de groupements de personnes d'âge différent et bien qu'ils soient connexes dans une certaine mesure, leurs buts sont quelque peu différents.

Le sénateur HIGGINS : C'est bonnet blanc et blanc bonnet.

M. McNALLY : A votre guise.

Le sénateur McDONALD : Il me fait plaisir d'ajouter mes remerciements à ceux du Président à l'endroit de ces messieurs qui nous ont présenté l'excellent mémoire que nous avons entendu ce matin. Ce qu'on dit au sujet du commerce m'a tout particulièrement impressionné.

Si je le puis, j'aimerais signaler à votre attention, monsieur le Président et messieurs, qu'on pourrait faire quelque chose pour nous que nous priserions beaucoup. Vous pourriez, messieurs, exhorter vos *Boards of Trade* et Chambres de commerce à collaborer avec le Gouvernement afin d'être bien certains que nous ne serions pas exclus des groupements commerciaux qui se constituent dans l'Europe occidentale. C'est important. Il fut un temps où l'on pouvait dire que les seuls qui avaient à subir l'étreinte du prix de revient étaient les cultivateurs et les pêcheurs et les producteurs de denrées naturelles de la côte est. Aujourd'hui, cependant, nous pouvons affirmer sans crainte, je crois que les gens de partout au Canada, dans l'industrie, dans nos fabriques, et dans plusieurs autres sphères d'activité sont aux prises avec le prix de revient, et si nous n'ouvrons pas les yeux et ne nous associons pas à l'un ou l'autre des groupements de vente ou aux deux, si possible, je crains fort que nous ne perdions nos marchés.

En ce qui concerne le premier groupe des Six, leur travail a donné de si bons résultats entre eux qu'au cours de la prochaine année ils comptent sur une augmentation de, non pas 10 p. 100 mais de 20 p. 100.

Il est exact de dire, je crois, que les États-Unis se rendent maintenant compte de la situation, et j'espère que les Canadiens en feront autant et s'efforceront dans un avenir rapproché de s'identifier d'aussi près que possible aux vingt nations qui se sont unies en Europe.

Je désire aussi remercier les délégués de leur bienveillante allusion au Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Nous croyons qu'il accomplit un excellent travail et mérite l'appui que nous lui donnons. Je fais cette déclaration en ma qualité de membre du Board of Trade d'Halifax et de représentant de ma ville de Kemptville.

M. KEEFLER : Monsieur le Président, on voudra bien me permettre de dire que la Chambre de commerce canadienne partage les vues du sénateur McDonald et son inquiétude au sujet de l'Organisation des Six ou des Sept, ou des fédérations européennes. A ce sujet, je dirai qu'à sa réunion annuelle d'octobre dernier, la Chambre canadienne a adopté une résolution exhortant le Gouvernement du Canada à intensifier son examen des conséquences de ces alliances économiques et à renseigner les producteurs canadiens sur les problèmes particuliers qui peuvent se poser.